

Lot n° : 9

Section : BX

N° : 326

19, impasse de la Providence

Superficie : 334 m²

Superficie de plancher maximale : 150 m²

COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS

Impasse des Bourlaines

Lotissement à usage principal d'habitation

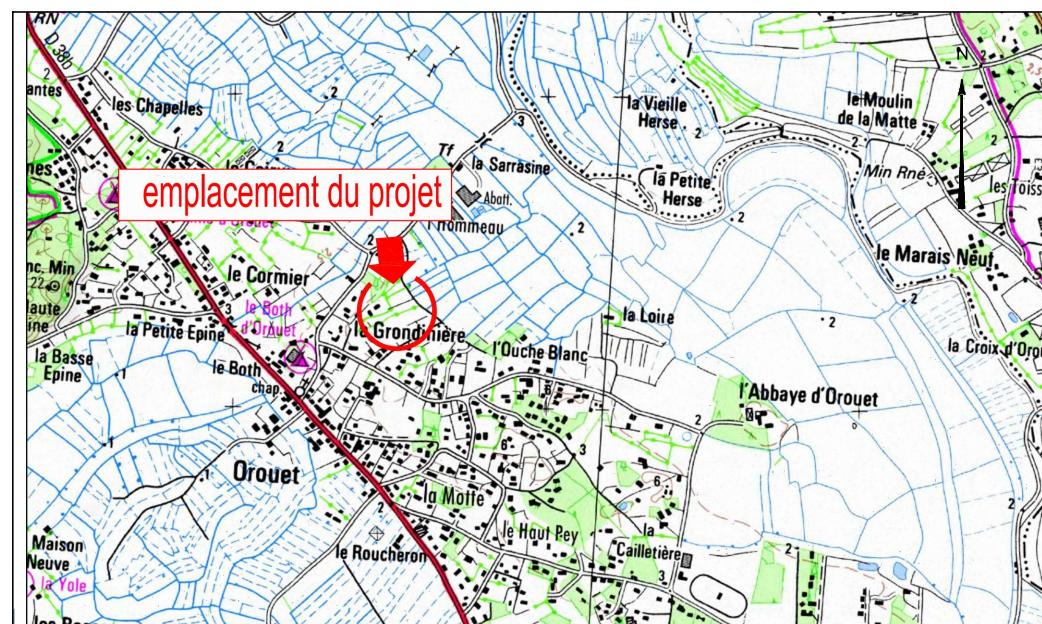
LE JOSSELIN

autorisé par arrêté N°PA 085 234 22 C0009 du 8 juillet 2022

PLAN INDIVIDUEL

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



Maître d'Ouvrage



TERAMENAGEMENT
22, Rue Benjamin Franklin
Bâtiment Le Phoenix
85000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS
Paysagiste concepteur - Urbaniste OPQU

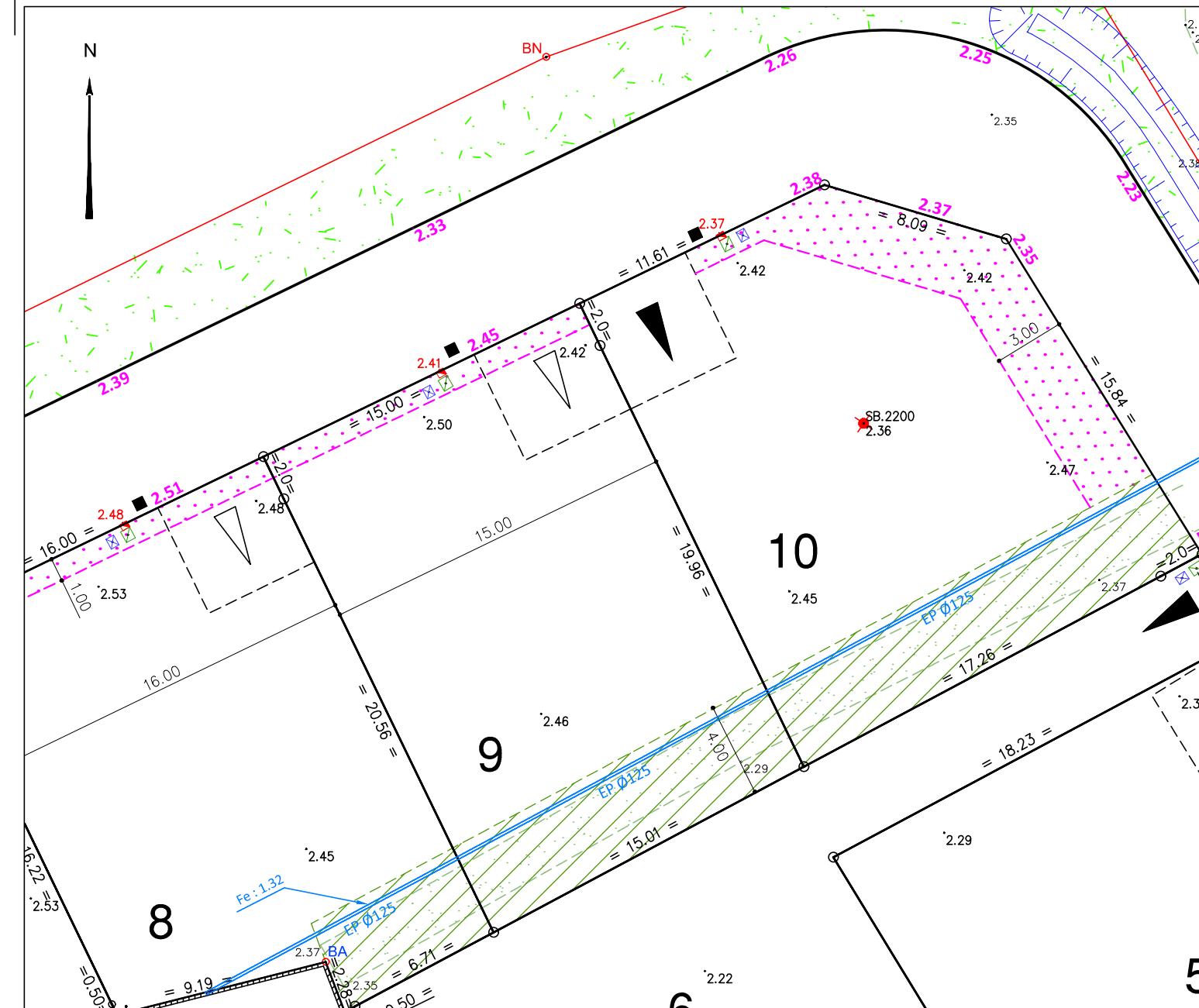


For more information about the study, please contact Dr. Michael J. Hwang at (310) 794-3030 or via email at mhwang@ucla.edu.

www.acquest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 contact@geocust.fr

DOSSIER L21975
Référence AUTOCAD L21975IND.DWG



LEGENDE

- | | |
|--|---|
| | Zone non constructible |
| | Zone non constructible de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations). |
| | Accès automobile privatif interdit |
| | Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum) |
| | Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum) |
| | Emplacement des places de stationnement publiques |
| | Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive) |
| | Végétation existante |
| | Aire de présentation containers ordures ménagères |
| | cote seuil minimum de la construction |
| | Talutage de voirie dans l'emprise du lot |

Ouvrages hors sol : (emplacement et date à titre indicatif)

- *00.00 – cote terrain naturel après viabilisation
 - 2.20** – cote projet voirie indicative

(d) Verifier après

- - regard tabouret EU
 - T : ---
rEU : 1.24
 - cote tampon du regard EU
 - cote rodier du branchement EU
 - 00.00**
 - coffret électrique
avec la cote altimétrique relevée du repère "niveau fini" sur le coffret
 -  - citerneau AEP
 -  - coffret téléphone
 - canalisation EPD125 existante

Les eaux de drainage sont gérées à la parcelle avec trop plein sur la voirie.

 signe d'appartenance de mur

6

*Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AER, EUREP, Électricité, GAZ, Téléphone, canalisations).*

